

RECUEILLIR LA PAROLE DE L'ENFANT EN DANGER DANS LE CADRE DE RAPPORTS SOCIAUX

Le recueil de la parole de l'enfant en danger dans le but d'établir un rapport social nécessite de bien penser le cadre et la conduite des entretiens correspondants, d'organiser ses écrits afin de faire émerger les compétences parentales et les défaillances éventuelles en qualifiant le degré de risque en matière de développement de l'enfant.

Ceux qui recueillent cette parole doivent avoir une bonne connaissance à la fois des différentes formes d'interactions parents-enfant, des conduites d'entretien et des conditions psychologiques de production de la parole de l'enfant quel que soit son âge.

Il s'agit aussi de prendre conscience du vécu émotionnel et des représentations qui seront forcément mis en mouvement chez l'écouter. Cette formation aura pour but de permettre aux travailleurs sociaux de trouver le juste positionnement et d'acquérir des savoir-faire en terme de conduite d'entretien et de rédaction d'un rapport efficient.

PUBLICS CONCERNÉS

Travailleurs sociaux (ES, AS, Infirmière puéricultrice) amenés à recueillir la parole de l'enfant pour rédiger des rapports sociaux dans le cadre de la protection de l'enfance (rapport social, rapport DVS, rapport au juge).

EFFECTIF

6 à 16 personnes

PRÉ-REQUIS

Aucun

DURÉE

3 jours soit 21h

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Une attestation de formation sera délivrée et justifiera de l'atteinte des objectifs.

Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation certifiante.

ACCÈS À LA FORMATION

Informations et études des besoins.

_ OBJECTIFS

- Repérer les matériaux psychologiques sous-jacents à l'expression de l'enfant et le poids de cette expression sur le système familial.
- Identifier les postures et attitudes du travailleur social qui vont favoriser la parole de l'enfant.
- Identifier les éléments du cadre de mise en œuvre de l'entretien.
- Prendre conscience de l'élaboration nécessaire à la mise en forme écrite des faits recueillis.
- Évaluer les enjeux de l'écrit vis-à-vis de l'enfant et de ses parents.

_ CONTENUS

- Le cadre juridique du recueil et de prise en compte de la parole et du statut de l'enfant.
- Le statut et les conditions de production du discours de l'enfant.
- Du recueil et de l'écoute de la parole de l'enfant à l'écriture du rapport.
- Les points de complexité.
- Du recueil de la parole de l'enfant au rapport : écrire et rendre compte.
- Restitution, usages du rapport et réseau.

_ MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Les méthodes s'appuieront sur la pratique et le vécu des participants. Les apports théoriques viendront éclairer des problématiques rencontrées. Des études de situations, des jeux de rôle seront proposés.

 INTRA

 formationcontinue.dg@ireis.org

 04 78 65 15 70